

Deux enseignes au service de la personne

LES services à la personne ont le vent en poupe. Jardinage, bricolage, ménage, garde d'enfants, informatique... Les enseignes spécialisées fleurissent partout en France, y compris en Auvergne. Il faut dire que le concept a de quoi séduire : non seulement il allège le quotidien de milliers de familles, mais il permet également de bénéficier d'avantages fiscaux très intéressants. Et il est vecteur d'emplois locaux... Dans le Puy-de-Dôme, O₂ et Famiclic tirent leur épingle du jeu. Présentes au niveau na-

tional et agréées par l'Etat, ces deux enseignes sont pionnières dans leurs domaines, et des centaines de personnes leur font confiance depuis plusieurs années. La raison de cet engouement ? La qualité des prestations offertes par ces deux entreprises différentes et complémentaires.

« Famiclic, rappelle son responsable clermontois François Pelletier, propose depuis le 15 mars dans le département des prestations d'installation, de formation et d'assistance en informatique et Internet ». Le tout à domicile, avec tout ce que le

mot « service » sous-entend : « nos intervenants sont tous nos salariés. Ils attachent une grande importance à l'écoute, au conseil, à la pédagogie et à l'accompagnement de nos clients. Par ailleurs nous avons fait le choix de ne rien vendre d'autre que du service ». Le label « Certifié pour les particuliers », créé par Famiclic, offre une garantie supplémentaire de qualité à toutes les familles en quête de « bien-être informatique ».

L'ambition de O₂ est aussi de soulager le quotidien des particuliers. L'entreprise peut en effet



Eric Strigini, responsable O₂ Clermont-Ferrand, aux côtés de François Pelletier, directeur de l'agence Famiclic.

donner de l'oxygène à votre vie en réalisant toutes vos corvées ménagères et en gardant vos enfants. Souplesse d'utilisation, assurance en cas de casse ou de perte de clés, garantie satisfait, refait ou remboursé... L'antenne clermontoise joue la carte de la transparence et de l'efficacité : « nos salariés sont de véritables professionnels, et leurs interventions à domicile se passent sans le moindre problème. 96 % des clients sont satisfaits de leurs services » se félicite Eric Strigini, responsable de l'agence départementale.

Ces services à la personne vous intéressent ? Découvrez-les et bénéficiez jusqu'au 7 août de 3 heures gratuites pour tout abonnement chez O₂, et de 10 % de réduction pour tout abonnement de 3 heures ou plus chez Famiclic.

(Communiqué).

Famiclic
Tél. 04.73.29.28.15
www.famiclic.fr
O₂
Tél. 0811.16.11.16
www.o2.fr